Cahiers de l'Association internationale des études francaises

Le rôle destructeur de l'euphémie

Pr. John Orr

Citer ce document / Cite this document :

Orr John. Le rôle destructeur de l'euphémie. In: Cahiers de l'Association internationale des études francaises, 1953, n°3-5. pp. 167-175;

doi : https://doi.org/10.3406/caief.1953.2029

https://www.persee.fr/doc/caief_0571-5865_1953_num_3_1_2029

Fichier pdf généré le 26/05/2018

LE RÔLE DESTRUCTEUR DE L'EUPHÉMIE

Communication de M. JOHN ORR
au IV^e congrès de l'Association, à Paris,
le 2 septembre 1952

Nul phénomène linguistique ne nous rappelle d'une façon aussi péremptoire — et aussi salutaire — que la langue est un fait social que celui de l'euphémisme. Certes, les changements subis par les sons, les élargissements et restrictions des sens des mots, les innovations grammaticales, les néologismes, doivent tous leur permanence et leur propagation au consentement de la communauté linguistique, mais ces phénomènes sont, à l'origine, des faits individuels, quoique conformes, nécessairement, aux caractères généraux de l'esprit humain. L'euphémisme, au contraire, est essentiellement un fait social, étant donné qu'il trouve son origine dans l'action, la pression exercée par la collectivité sur l'individu. C'est le groupe, avec toutes les croyances, tous les préjugés qui le caractérisent et qui soulignent son homogénéité, qui frappe d'interdit tel mot ou telle expression et oblige l'individu soit au silence absolu — c'est l'euphémisme « zéro », l'euphémisme « absence », comme dirait Mallarmé, εὐφημεῖν, se taire) — soit à « tourner autrement ».

Il s'ensuit que la rigueur des proscriptions euphémiques est nécessairement variable, conditionnée par l'attitude d'une société donnée, par la valeur, d'une part, que cette société attache aux mots en tant que mots, d'autre part, par son état de raffinement, sa sensibilité à l'égard des choses et des actes et, par conséquent, des mots qui les désignent. C'est dans les sociétés dites primitives, surtout, que le premier facteur, la valeur, la puissance quasi magique prêtée aux mots, exerce son influence, interdisant, par exemple, de prononcer le nom des chefs, des prêtres, des êtres surnaturels, des totems, des animaux nuisibles etc... C'est ainsi que s'explique la grande diversité des termes servant à dénommer tel animal qui pour une raison ou pour une autre a été l'objet d'un tabou. Un cas pertinent et souvent cité, c'est celui de la bête qui en latin s'appelle *mustela*. Ce nom, qui survit dans certains dia-

Persée creative commons

lectes français et provençaux et aussi ailleurs, a disparu, au contraire, sur de vastes étendues du domaine roman, remplacé en français par *la belette*, « la petite beauté », en italien par *la donnola*, « la petite dame », en espagnol par *commadreja*, « la petite commère », dont l'équivalent se trouve aussi dans certains patois du Tarn et de la Haute-Garonne. Caractéristique des sociétés primitives, cette attitude « ominale » à l'égard des mots est loin d'avoir disparu de nos sociétés dites civilisées : on pense aux nombreuses variantes du mot *Dieu* (*parbleu, corbleu*), ou du mot *diable* (*diantre, guieble*) employées pour atténuer les jurons ; on pense à l'hésitation que l'on éprouve selon les milieux à nommer certaines maladies ; on pense surtout aux nombreux euphémismes qui permettent d'éviter de prononcer les mots *mort* ou *mourir : trépas, fin, terme de son existence, trépasser, s'éteindre, s'en aller*, etc... C'est que, malgré que l'on en ait, le mot prend la couleur de la chose. Il a beau être, selon la définition saussurienne « un signe arbitraire », n'empêche qu'il se colore de toutes les craintes, toutes les répugnances, toute l'affection aussi, qui entourent l'objet qu'il désigne. Le mot, comme instrument de la communication humaine, le mot vivant et actif est tout autre chose qu'un signe abstrait.

A côté des euphémismes de ce genre, que nous pouvons qualifier d'euphémismes de superstition et que nous employons tous, plus ou moins, il existe un autre groupe, caractéristique surtout de la langue des sociétés civilisées et que nous pouvons dénommer euphémismes de pudeur. (Il va sans dire que ce qui sera pudeur pour telle société paraîtra pruderie, préciosité, affectation, hypocrisie même, à telle autre). Or, comme la pudeur, nous dit-on, est une qualité essentiellement féminine, il faut s'attendre à ce que ce soit dans les sociétés où la femme fait le plus sentir son empire que les crudités seront voilées et que l'euphémisme prendra le pas sur le mot propre, qui sera souvent le mot sale.

S'il est vrai que dans le développement de la société française la femme a toujours joué un rôle important, plus important, peut-être, que partout ailleurs, deux époques surtout sont marquées par son influence souveraine : l'époque des cours seigneuriales et de la poésie courtoise, et l'époque des salons et de la littérature mondaine. Pour le dix-septième siècle, la chose est avérée et notoire : c'est le règne de la préciosité et de la littérature bienséante — et qui dit préciosité et bienséance dit nécessairement langue euphémique, périphrases élégantes, circonlocutions affectées, mots nobles. Pour ce qui est du siècle de la courtoisie, je ne sache pas que le problème ait été étudié. Ce siècle a-t-il vu naître beaucoup d'euphémismes ? C'est une question qui mériterait d'être explorée. Qu'est-ce, au fond, que le *Roman de la Rose* de Guillaume de Lorris, sinon un long développement euphémique ?

Mais la femme a beau régner en souveraine, la vie ne perd pas pour autant ses droits. L'expression des choses de l'amour peut varier et s'affiner, les réalités physiques sont des constantes. On a beau employer, comme l'a fait le moyen âge, des mots comme *déduit, soulas, délit,* pour désigner ou suggérer avec pudeur la possession amoureuse, ces mots se concrétisent, se matérialisent de plus en plus et, d'euphémismes qu'ils étaient, deviennent des synonymes, synonymes de mots plus brutaux, plus précis. Bannis d'abord du langage et de la littérature honnêtes et relégués à la littérature gauloise ou graveleuse, ils finissent par disparaître de la langue, victimes de l'euphémie.

Il y aurait, dans l'histoire de la langue française, tout un chapitre à écrire sur le rôle délétère de l'euphémie, particulièrement dans un domaine où de tout temps les euphémismes de pudeur ont été particulièrement abondants, celui du vocabulaire érotique. Les quelques remarques qui vont suivre n'ont d'autre prétention que celle d'apporter une modeste contribution à ce chapitre.

J'ai parlé ailleurs (1) du dépérissement fonctionnel dont a souffert le mot *outre* du fait d'avoir servi dès le seizième siècle, et probablement plus tôt, comme euphémisme de *foutre*. En effet, *outre,* on le sait, ne s'emploie plus que dans certaines locutions figées ou figurées, telles que *en outre, passer outre, outremer*. Comme adverbe ou préposition, librement disponible pour exprimer un sens spatial, concret et matériel, il est mort. Il est vrai que ce mot n'entre guère dans la catégorie des euphémismes de pudeur tels que nous les entendons — il est plutôt euphémisme « paraphonique », *Deckwort,* comme disent les Allemands, rappelant le mot défendu par des similarités de son. Si je le cite ici, c'est parce que son sort est typique de celui dont tout euphémisme, de quelque nature qu'il soit, se trouve menacé. Il s'agit en effet d'un phénomène fréquent : discrédité par son emploi euphémique, le mot disparaît du langage courant, mais survit soit dans quelque coin du lexique où les forces sociales qui agissent sur la langue centrale se font moins sentir, dans les locutions toutes faites, les formules plus abstraites de la langue littéraire, soit dans les patois éloignés du centre et dont les usagers sont moins sensibles à ces forces ou hors de leur atteinte.

I. — ATTAQUER

S'est-on jamais demandé pourquoi le mot *attaquer,* d'origine

(1) Voir *Revue de Linguistique romane,* IX (1933), p. 52 et ss.

italienne, a fait fortune en France aux dépens du mot *assaillir*, celui-ci français de bonne souche ? Je sais bien qu'un verbe de la première conjugaison a de grands avantages sur un concurrent d'une conjugaison moins régulière. Mais c'est à peine si, dans ce cas, on peut parler de concurrence, car « attaquer » est loin d'être le sens prédominant du verbe italien *attaccare*, qui signifie plutôt « attacher ». Non, la victoire d'*attaquer* sur *assaillir* ne s'explique que par l'emploi de ce dernier comme euphémisme érotique — euphémisme qu'il est peut-être téméraire de qualifier « de pudeur » — emploi qui est attesté depuis le XIII[e] siècle :

> Ainz ne li lut son nez mouchier,
> S'ot esté trois fois *assaillie*.
>
> Montaiglon et Raynaud, *Recueil des fabliaux*, I, p. 242.

Et si le simple, *saillir*, d'un emploi si fréquent et si étendu en ancien français, a été finalement remplacé, en dehors de certains emplois techniques, par *sauter*, verbe assez rare avant la Renaissance, ne faut-il pas en chercher la raison dans des considérations semblables ? *Assauter*, lui, lancé, sans doute, pour parer aux inconvénients d'assaillir, à la différence de *tressauter*, variante de *tressaillir*, ne pouvait guère prospérer, car *assaut*, substantif, est entaché du même vice qu'*assaillir* ; témoin :

> Il jure Diex que un *assaut*
> Fera sempres a la pucelle.
>
> M. et R., *ibid.*, II, p. 16.

Tout cela n'empêche pas que l'on a pu continuer à employer *assaillir* dans certains contextes, par exemple au figuré. Il était toujours permis à une dame, même au seizième siècle, de se dire *assaillie* par des tracas, des ennuis, mais non pas de dire qu'elle fut *assaillie* par un malandrin, encore moins qu'un malandrin l'*assaillit !*

II. — Baiser

Personne n'ignore le sort du verbe *baiser* dont l'emploi euphémique remonte au quinzième siècle et probablement bien plus haut :

> Et je seray la a me ayser
> Avec ma femme et la *baiser !*
> Jamais, jamais ne le feroie !
>
> *Mystere du viel testament*, v. 31519 et ss.

Au seizième, il n'est plus permis de parler d'euphémisme. Le mot est déjà devenu ce qu'il reste aujourd'hui, un mot cru, brutal :

Il me branloit et *baisoit* aussi bien
En homme vif comme vous pourriez faire.
Marot, *Œuvres*, éd. Grenier, II, p. 103.

Aussi, les Huguenots, à en juger par un sonnet du *Parnasse satyrique*, p. 279 (1), le remplacent à son tour par un euphémisme, *faire l'amour*, tour ancien qui signifiait « courtiser » (sens qui survit dans l'anglais « to make love »), avec le résultat fâcheux mais presque inévitable que l'on sait. Que la nouvelle acception du verbe *baiser* soit désormais la dominante, c'est ce qui ressort clairement de ce jeu de mots irrévérencieux du satirique Régnier, dont la poésie, on se rappelle, avait, au dire de Boileau, le malheur de « se sentir des lieux où fréquentait l'auteur » :

Je n'ay pu rien voir qui me plaise
Dedans les Pseaumes de Marot,
J'ayme bien mieux ceux-là de *Beze* (2)
En les chantant sans dire mot.
Cabinet satyrique, p. 62.

Certes, à l'époque classique, le verbe s'emploie encore dans le style élevé, mais c'est un verbe qui est définitivement taré, dont l'emploi devient de plus en plus scabreux et que l'on évite au sens propre en ayant recours à un euphémisme, *embrasser* (3). Ne nous étonnons donc pas à découvrir que Corneille, ayant écrit, dans l'*Illusion comique*, le vers

Nous avons tout loisir de *baiser* nos maîtresses,

s'est cru obligé de le changer, dans les éditions postérieures à 1657, en

Nous avons tout loisir de *flatter* nos maîtresses,

tout comme il s'est livré dans la même pièce à une refonte radicale d'un assez long passage, afin d'éliminer le mot *jouissance* des deux vers 1478 et 1484 :

Une pareille amour meurt dans la *jouissance*
Et dont la *jouissance* a de nouveaux appas.

(1) Voila, mon grand Amy, ce qu'on souloit en Cour/ De tout temps appeler f...tre ou *baiser* sa mie./ Mais de nos Huguenots la simple modestie/ Nous apprend que ce n'est sinon *faire l'Amour*.

(2) Il est permis de supposer que c'est un jeu de mots analogue, à moins que ce ne soit une association de sons inconsciente, qui a provoqué l'emploi spécial du mot *besogner* ; v. St. Gelais, Œuvres, éd. Elzév., II, p. 266 ; Marot, éd. cit., II p. 114. *Bercer*, lui, dans le *Parnasse satyrique*, p. 125 (...un bordeau où se faisant *bercer* à tout le monde) est visiblement euphémisme paraphonique de *baiser*.

(3) *Embrasser* lui-même a couru le même danger ; v. Marot, *Œuvres*, éd. cit., II, p. 99, 114.

C'est sans doute un scrupule semblable et pour le moins tout aussi compréhensible qui lui a fait changer, au vers 1125, « Allons *faire le coup* ensemble » en « Allons *y travailler* ensemble ».

III. — Aiser, Aise

Moins bien connu que le cas *baiser* est celui du verbe *aiser*, anciennement *aisier* ou *aaisier*, et du substantif *aise*. Tout comme le substantif, le verbe, on le sait, est d'un emploi très fréquent en ancien français et survit encore dans certains dialectes, notamment dans le liégeois où, d'après Haust, il signifie « servir », « accommoder », « pourvoir », et, comme verbe pronominal, « s'accommoder », « se pourvoir », « s'arranger ». A ces sens, il faut ajouter, pour l'ancienne langue, ceux de « faire plaisir à », « satisfaire », « reposer », « soulager » et, avec le pronom réfléchi, « prendre plaisir à » et même, en parlant d'une chose, « devenir facile ». Or, ce verbe, dans les anciens textes, porte la charge de deux emplois euphémiques sous lesquels il finit par succomber : l'un, celui dont il reste encore une trace dans tel emploi du mot *aisance*, au pluriel, — ut purgaret ventrem, traduit par « pour soi *aiser* » (*Quatre livres des Rois*, cit. Godefroy) — l'autre, tout aussi ancien, son rôle d'euphémisme érotique :

Se j'eüsse ore mon ami
Qui m'acolast et me baisast
Entre ses braz et m'*aaisast*... (1).
M. et R. IV, p. 117
Fors moi et me nieche et m'amie
Qui me doit anuit *aïsier*.
M. et R., II, p. 52.

Devenu, d'euphémisme qu'il était, mot de plus en plus licencieux, il figure encore chez Ronsard :

Et flanc à flanc entre ses bras *m'aiser*
(*Amours*, 1553).

mais finit par disparaître, remplacé dans certaines de ses fonctions « honnêtes » par *accommoder*, qui paraît dater du seizième siècle. Mais le processus ne cesse pas pour autant. En effet, *accommoder*, ainsi qu'il est arrivé pour *embrasser* à côté de *baiser*, ayant vécu un temps côte-à-côte avec celui qu'il devait remplacer, s'est sali à ce contact ; pour s'en convaincre, il suffit de consulter le *Dictionnaire érotique moderne* de Delvau.

A la différence du verbe, le substantif *aise* a survécu, ou semble

(1) La commodité et la fréquence des rimes *aiser*, *baiser*, etc. ont contribué sans doute à imposer aux deux mots un développement sémantique semblable.

avoir survécu. Mais, à le comparer à d'autres mots tels que *joie, plaisir, contentement, facilité* dont il fut le synonyme, on s'aperçoit vite qu'il est frappé de certaines incapacités, qu'il existe plutôt qu'il ne vit, emprisonné qu'il est dans une sémantique étroite et fort limité dans ses fonctions. Il s'emploie, en effet, dans des locutions toutes faites comme *être à l'aise, à son aise, avoir* ou *aimer ses aises,* mais il n'y possède guère plus de vitalité que n'en possède dans le mot *malaise* la seconde syllabe. C'est que lui aussi a été victime d'une euphémie fâcheuse. Au moyen âge, en effet, il prend un sens érotique très précis qui n'a plus rien déjà d'euphémique et qui subsiste jusqu'au XVIII[e] siècle, sinon au-delà. Voici, pour le XIII[e] siècle :

La laide me done sols cent,
Par si que ele l'*aise* sent,
Et la bele me done mains
M. et R., I, p. 311.
« Me cuides tu dont tuer d'*aize,* »
Fet la dame, « qui si me fous » ?
Ibid., III, p. 121.

Même emploi au XVI[e] :

... Dame, a vostre avis
Les hommes sont ilz si ravis
Quand ilz le font, et ont ilz bien
Autant que nous d'*aise* et de bien ?
St. Gelais, *Œuvres* (Elzév.) I., p. 87.

et au XVII[e] :

Losqu'il [Poussin] peint un Amant sur le sein de sa Dame
On diroit, sans mentir, qu'il expire et rend l'Ame ;
L'*aise* paraît si fort dedans ses yeux mourants
Qu'il ne se peut cacher qu'à ceux des ignorants.
H. Pader, *La Peinture parlante*
Toulouse, 1653 (1).

Pour le XVIII[e], je me contente de renvoyer aux articles *farfouiller* et *frétiller* du *Dictionnaire comique* de Leroux, dont le premier nous montre que l'adjectif *aise,* qui de nos jours ne s'emploie plus que dans des locutions archaïsantes telles que « j'en suis bien *aise* », et qui n'est autre chose qu'une condensation de l'ancienne expression prépositionnelle *à aise* (cf. vfr. *dehait* < *dehé* + *ait*) doit, lui aussi, son dépérissement fonctionnel aux causes qui ont affaibli ou détruit ses congénères.

Il s'en faut que tous ces mots, *assaillir, baiser, aiser, aise,* que

(1) Pour d'autres textes, tout aussi édifiants, voir *Cabinet satyrique,* pp. 145, 147 ; *Parnasse satyrique,* p. 276.

nous avons choisis pour illustrer le pouvoir destructif de l'euphémie, soient tous des euphémismes de même acabit : *assaillir* tient de la métaphore (1), *baiser* de la métonymie, tandis que *aiser* et *aise* représentent des spécialisations d'un sens à l'origine plus général ; mais ils diffèrent tous de la série à laquelle appartient le mot *outre* du fait que rien dans leur constitution phonique — à part, peut-être, la commodité de la rime *aiser-baiser* — ne semblait les prédestiner au rôle d'euphémismes.

Il n'entre pas dans mon propos de parler de cette autre série, la série des *Deckwörter* ou euphémismes paraphoniques, dont certains, comme *ficher* et *fourbir* pour *foutre*, peuvent aussi comporter un élément métaphorique. Ce n'est pas que ces euphémismes ne méritent pas l'étude en tant que faits individuels ; mais, du point de vue qui nous intéresse, celui du rôle délétère de l'euphémie, ils ne feraient guère qu'illustrer les mêmes processus : inaptitude du mot à remplir ses fonctions « normales », sa dégradation progressive qui le fait remplacer à son tour par de nouveaux euphémismes (*astiquer*, par exemple, pour *fourbir*), sa mort enfin, ou bien sa relégation dans quelque locution figée, quelque langage spécial, ou quelque lointain dialecte.

Les euphémismes se révèlent ainsi comme voués normalement à une existence relativement transitoire, à la différence, souvent, des mots brutaux ou obscènes qu'ils servent à voiler. Ceux-ci, ostracisés de la langue bienséante, n'en continuent pas moins à mener une vie vigoureuse là où aucun souci de bienséance ne fait obstacle à leur emploi. Les euphémismes, au contraire, menacés qu'ils sont d'une synonymie entière, et subissant toujours l'action des forces sociales qui les ont fait naître, peuvent mourir, victimes de ces forces, à moins qu'ils n'aillent rejoindre dans la pègre linguistique les mots qui les ont fait déchoir !

Ne cherchons pas pourtant à établir des formules trop précises à l'égard d'une matière qui, de par sa nature même de phénomène social, est rebelle à toute systématisation. S'il nous a été possible de dégager quelques tendances fréquentes et même normales, gardons-nous d'y voir des lois. L'adage célèbre de Gilliéron, « Chaque mot a son histoire », n'a nulle part plus d'autorité qu'ici. Aussi croyons-nous salutaire de terminer cette communication par quelques remarques sur les avatars d'un mot dont la carrière, dans le

(1) A distinguer des métaphores plus nettement grivoises comme celles tirées des joutes médiévales ou du tir à l'arc dont furent victimes les verbes *branler* et *bander*.

français tout au moins, carrière vraiment passionnante et qui à elle seule remplirait un volume, présente par certains côtés l'antithèse même de ces tendances.

Il s'agit du représentant français du latin *futuere*, du mot *foutre*, mot inconnu des auteurs du *Littré*, du *Dictionnaire général* et du *Petit Larousse*, mais qui n'en jouit pas moins dans le français contemporain d'une popularité notoire et presque sans exemple. Quant au mot latin, il me semble difficile de le dissocier du mot grec φυτεύειν qui signifie « planter » et « engendrer ». Ainsi, il aurait eu lui-même une origine euphémique. Quoi qu'il en soit, dès son apparition dans les textes du moyen âge, *foutre*, son représentant français, est un mot cru, brutal, au sens obscène précis, un mot qui n'est rien moins qu'euphémique. Aujourd'hui, au contraire, pour la vaste majorité des sujets parlants, s'il garde encore quelque chose de sa brutalité première, il a perdu toute signification obscène. Il est devenu un mot, énergique certes, grossier, si vous voulez, mais vidé de tout sens précis, une sorte de *verbum vicarium*, remplaçant des mots neutres et sans couleur comme *faire*, *jeter* ou *mettre*. Il s'emploie en outre dans des locutions figées : *foutre le camp*, *s'en foutre*, où son apport sémantique est assez difficile à déterminer. Quelle explication peut-on donner de ce phénomène somme toute assez étrange ? Je n'en vois qu'une seule. Ce mot au cours des siècles s'accompagne d'un véritable cortège d'euphémismes et de rappels paraphoniques, au point que chez tel pamphlétaire (1) de l'époque de la Révolution, il suffit qu'un mot commence simplement par un f pour qu'il lui serve à le suggérer. Voici quelques membres de cette séquelle bigarrée que nous présentent textes et dictionnaires : *faire*, *façonner*, *fanfreluche*r, *farcir*, *farder*, *farfouiller*, *ferir*, *fesser*, *fester*, *festoyer*, *ficher*, *flamber*, *flanquer*, *flaquer*, *forger*, *fouailler*, *fouetter*, *fouler*, *fourbir*, *fourgonner*, *fournir*, *fourrer*, *frapper*, *frétiller*, *fringuer*, *fringasser*, *frotter*, *fustiger*. Doit-on s'étonner si, *foutre*, synonyme dans son emploi précis de mots à sémantique tellement diverse, a fini par perdre cette précision, noyé lui-même dans la foule bizarre de ses confrères et suppôts ? Doit-on s'étonner qu'il soit devenu ce mot vigoureux mais vague que l'on connaît, ce costaud maître Jacques des verbes contemporains ?

(1) J. R. Hébert, auteur du *Père Duchesne*.